La Ville du Portel recrute un.e médiateur.rice jeunesse en contrat adulte-relais à 35H, âgé.e de 26 ans et plus, résidant dans un quartier prioritaire ou en veille. Intégré.e au sein de l'équipe d'animateurs du Centre d'Animation Jeunesse qui accueille des adolescent.es de 12 à 18 ans, le ou la médiateur.rice jeunesse assurera les missions suivantes :

MISSIONS

- Instaurer un réseau en favorisant le partenariat avec les professionnels
- Repérer les jeunes des quartiers en situation d'isolement et/ou de désocialisation, établir le contact et identifier leur problématique
- Eveiller leur intérêt pour les lieux d'accueil destinés à la jeunesse et les inciter à participer aux activités qui y sont liées
- Accompagner les jeunes lors des activités
- Orienter vers les partenaires compétents en fonction de la spécificité du problème identifié initialement
- Gérer et apaiser des tensions éventuelles entre les jeunes et les institutions

COMPETENCES REQUISES

Savoir
- Connaissance de l'environnement d'une collectivité territoriale
- Connaissance des atouts, problématiques et projets du territoire
- Connaissance du territoire et de ses habitants

Savoir-faire
- Compétences en relations humaines et en animation
- Capacité à travailler en équipe
- Capacité à repérer le public ciblé, à identifier et comprendre leurs problématiques et à établir des propositions d'actions
- Suivi des procédures administratives internes, respect des notes et directives de la hiérarchie

Savoir-être
- Capacité à l'écoute et au respect de l'usager
- Respect du secret professionnel et de la hiérarchie
- Capacité à l'analyse et à l'autocritique du travail réalisé
- Respect des missions du service public

Conditions spécifiques

- Horaires irréguliers et décalés
- Accueil de tous publics
- Réunions de service et notes internes
- Bilan quantitatif et qualitatif
- Formations obligatoires demandées par l'État

Les candidatures sont à adresser à monsieur le Maire et à envoyer à madame Frédérique THOURET, responsable des ressources humaines, à f.thouret@ville-leportel.fr avant le 30 avril. 2023